L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 18 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 18 JUIN.

LE GÉNÉRAL BEAUREGARD.

M. Henri Vignaud vient de publier dans l'*Echo* du 25 et du 29 mai, deux articles consacrés à réfuter les critiques sur les opérations militaires du général Beauregard en Virginie, contenues dans *L'Histoire de la guerre civile en Amérique* par le Comte de Paris. M. Vignaud termine son second article par une notice intéressante sur le général louisianais, notice que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire.

L'illustre général louisianais porte deux noms: celui de Toutant et celui de Beauregard. Le premier lui vient de ses ancêtres maternels qui, dans la personne d'un sergent gallois nommé Tider, s'établirent en France au treizième siècle, sous Philippe le Bel. Tider avait joué un grand rôle dans la principauté de Galles; mais, à la suite des guerres intestines si fréquentes à cette époque, il était trouvé en butte aux persécutions d'Edouard, d'Angleterre et avait dû fuir. Il épousa en France une demoiselle de Lafayette, dame d'honneur de Mme Marguerite, sœur de Philippe, et eu cet quatre enfants dont l'aîné, Marc, parvint à rentrer en grâce auprès d'Edouard en changeant son nom de Tidert, devenu odieux au monarque anglais, en celui de Toutank qui fut plus tard francisé par la substitution d'un t au k final.

Environ trois siècles après, le dernier représentant de la famille Toutant n'ayant qu'une fille, la maria à un sieur Pain de Beauregard—l'aïeul direct du général—qui prit dès lors le nom de Toutant Beauregard, que continua depuis à porter la famille, avec cette différence, toutefois, que la particule fut abandonnée et remplacée par un trait d'union.

Le premier de cette famille qui vint directement de France en Louisiane est Jacques Toutant Beauregard, commandant de la marine royale, que Louis XIV avait chargé de porter des secours à la jeune colonie et d'en rapporter des bois de constructions pour la marine. Cet officier, qui était chevalier de Saint Louis, fixa par-la définitivement en Louisiane; il y eut trois fils, dont l'un, Louis Toutant Beauregard, épousa une demoiselle Ducros, fille d'un peintre distingué qui avait rempli d'importantes fonctions dans la colonie sous les gouvernements français et espagnols. Louis eut deux fils, dont l'un, Jacques, épousa, en 1805, la fille d'un autre planteur louisianais d'ancienne et illustre extraction: Mlle Hélène Judith de Reggio, dont le grand père, le chevalier de Reggio—un proche parent du duc régnant—obtint de Louis XV, en récompense de sa bravoure en cette ville, le titre de comte et le nom de Bois-qui-Zoom, où il accompagnait son ami le duc de Richelieu, une compagnie avec laquelle il fut plus tard envoyé en Louisiane. C'est de ce mariage que naquit, à la Nouvelle-Orléans, le 28 mai 1818, le général Pierre-Gustave Toutant-Beauregard qui, comme on le voit, descend par sa mère des ducs de Reggio et de Modène et par conséquent de la maison d'Este.

Nous n'avons rien à dire de la carrière publique du général qui appartient à l'histoire, si ce n'est qu'elle est de celles que le souffle de la calomnie n'a jamais pu ternir. Sa vie, consacrée tout entière au devoir et au travail, a été traversée par de dures épreuves qu'il a supportées avec le courage tranquille et dans vraiment héroïques. Au plus fort de la guerre, pendant qu'il était sur les champs de bataille, la Nouvelle Orléans où il avait laissé sa femme mal adaptée au pouvoir du général Butler et toute communication qui avait coupée entre cette ville et la Confédération. Dévorée d'inquiétudes, abreuvée d'humiliations, Madame Beauregard, dont la santé était déjà fort compromise, ne put résister à ce nouveau coup: elle mourut seule, loin de celui que le devoir retenait à son poste de combat et qui n'apprit que longtemps après le malheur qui l'avait frappé, ainsi de son mari, Mme Sidell, qui avait suivi son mari en France où il allait plaider la cause des confédérés, loin de sa mère, Mlle Mathilde Sidell, aujourd'hui baronne d'Erlanger? La Nouvelle-Orléans tout entière suivit le convoi de cette sainte femme—car c'était une catholique et une sainte!

Après la guerre, le général Beauregard resta sans bruit dans la vie privée, et, malgré de pressantes sollicitations, refusa d'en sortir pour servir à l'étranger. Les yeux étaient tournés du côté de la Roumanie. En 1866, cette principauté, qui venait d'élire le prince Charles de Hohenzollern, et qui craignait une agression de la Turquie, cherchait un chef de général distingué pour le mettre à la tête de son armée. M. de Hallbach, qui représentait alors la Roumanie à Paris, reçut la mission confidentielle de savoir du gouvernement impérial si il autoriserait un général de division français à accepter ce poste. L'empereur ne crut pas devoir le faire. A ce moment, le général Beauregard, qui était alors dans tout l'éclat de sa renommée, venait d'arriver à Londres; on pensa aussitôt à lui, et l'amiral Jurien de la Gravière fut chargé d'aller lui faire part des dispositions du gouvernement roumain. Il avait reçu carte blanche et devait dire au général que ses conditions, quelles qu'elles fussent, étaient acceptées. Il le lui dit, mais ne put le décider. Le général, dont cependant la position était alors très mauvaise, que brisait, dès-lors qu'il ne voulait point séparer sa cause de la Louisiane et qui ne retournait pas y vivre et y mourir. La simplicité avec laquelle ces seuls mots furent exprimés nous a profondément touché.

Le général Beauregard est un des rares *rebelles* qui n'ont point encore été gracié. Il meurt amnistié, mais il demande réellement un Congrès qui revise le relevé des incapacités dont il est frappé, et il n'y a pas de doute que cette faveur lui sera accordée. Il est actuellement président d'une Compagnie de chemin de fer et vit, à la Nouvelle-Orléans, tranquille et honoré, entouré de l'affection de cette population louisianaise au sein de laquelle sa famille a toujours vécu, jouissant du respect et de l'estime de ceux qui furent ses ennemis, et qu'il ne considère plus aujourd'hui que comme des concitoyens.

Les heures que ses occupations professionnelles lui laissent, il les consacre à une institution, récemment fondée à la Nouvelle-Orléans pour y entretenir la pratique de la langue française et le souvenir des choses d'autrefois: l'Athénée louisianais, dont la présidence d'honneur lui a été décernée à l'unanimité. Il y trouve le culte des traditions dont lui et ses aïeux ont été bercés et y donne l'exemple de ce que sera toujours la vertu d'un soldat qui ne connut jamais de la blessé et qui peut dire, comme Bayard, à côté duquel ses ancêtres ont combattu: *Sans peur et sans reproche!*

HENRI VIGNAUD.

LAFAYETTE EN AMÉRIQUE.

A plusieurs reprises déjà, il a été question dans la presse américaine d'adresser au nom du peuple américain, à M. Oscar de Lafayette, sénateur de la République française petit-fils du général Lafayette, une invitation à venir visiter les Etats-Unis à l'occasion du Centenaire de l'indépendance américaine.

Un des hommes les plus marquants du parti républicain dans l'Etat de New-York, M. Thurlow Weed, vient de prendre en main ce qui n'avait été jusqu'ici qu'un projet vague et mal défini, et il s'adressait au nom d'un comité dont il est président, la lettre suivante au speaker intérimaire de la Chambre des représentants:

New-York, 9 juin.

Cher monsieur,

Il y a un demi-siècle le général Lafayette fut invité visiter l'Amérique et, comme l'illustre invité, par un voyage triomphal, a traversé les Etats-Unis, ainsi que vous l'avez appris d'aïeux par vos lectures et par la tradition. Les sentiments d'affection, d'enthousiasme et de gratitude excités par cette visite sont pas de parallèle dans l'histoire. Nous avons opportun et sage, au demi-siècle après la visite de M. Oscar de Lafayette à assister, en qualité d'hôte de la nation, à la célébration du centième anniversaire de notre indépendance.

Notre comité a décidé d'inviter M. de Lafayette, mais pour être le Congrès trouvera utile de s'associer à cette idée pareil de pour en donner une portée plus large et plus haute.

THURLOW WEED.

—L'*Evening Post* estime que cinq millions de personnes se rendront à Philadelphie pendant le cours de l'été pour visiter l'Exposition. En supposant qu'elles dépensent chacune vingt cinq dollars, leurs dépenses représenteront un total de cent vingt-cinq millions. Le *Post* ajoute:

Dans l'état actuel des affaires, tout ce qui peut leur rendre un peu d'activité est bien accueilli. Jusqu'à présent, les villes de l'Est et notamment New-York avaient souffert de la stagnation des affaires plus qu'aucune autre. Il est permis d'espérer que les intérêts locaux de New-York et de Philadelphie bénéficieront largement de l'Exposition. Mais nous ne prévoyons pas que celle ci doive donner naissance, au moins pendant la saison actuelle, à aucune grande entreprise, de la nature de celle qui emploient à la fois beaucoup de capitaux et de travailleurs, et certain que les capitalistes, qui sont naturellement timides, ne s'embarqueront dans de nouvelles entreprises pendant la campagne présidentielle, surtout lorsque l'avenir de la circulation fiduciaire est mis en jeu par cette campagne.

—L'idée d'un congrès international des aéronautes a définitivement avorté. Des incidents regrettables qu'elle a fait surgir ont dégénéré, dit on, en faits plus regrettables encore, celui de l'échange de cinquante cartels. Malgré l'intervention de l'autorité universitaire, des duels auront lieu.

—La *Correspondance provinciale* annonce que l'empereur d'Allemagne assistera cet hiver à des manœuvres de cavalerie qui auront lieu aux environs de Metz. La *Gazette de Strasbourg*, de son côté, publie le programme suivant lequel l'empereur Guillaume visiterait, également l'Alsace. Il serait accompagné du prince Frédéric Guillaume.

—MM. le duc d'Aumale, Clinchant, Bourbaki, Ducrot, viennent d'arriver à Paris pour conférer avec le ministre de la guerre au sujet de la réunion des quatre classes de l'armée territoriale et des résultats obtenus.

(*Courrier de France.*)

LA POLITIQUE DE LA FRANCE.—La note suivante communiquée par l'agence Havas aux journaux parisiens, complète les explications données par le duc Decazes:

On sait que les gouvernements de France et d'Italie ont adhéré, immédiatement après la conférence de Berlin, au memorandum du prince Gortschakoff, accepté par les trois chancelleries.

Lecture de ce memorandum avait été donnée à l'ambassadeur de France à Berlin, qui en avait transmis en analyse les points principaux à son gouvernement.

C'est à la réception de la dépêche de l'ambassadeur de France que le gouvernement français adhéra en principe au memorandum, et qu'il s'associa à l'action collective des puissances, action qui contenait, suivant lui, un désir de paix et avait un but de pacification.

L'Angleterre, voyant sans doute un danger pour ses intérêts dans les Indes, où la population est en partie musulmane, par tout affaiblissement réel ou apparent de l'autorité de la Sublime-Porte, refusa son adhésion au memorandum.

En présence de l'attitude de l'Angleterre, le gouvernement français s'est empressé d'entrer en pourparlers avec elle, soit directement, soit par l'entremise des ambassadeurs.

On pense qu'une conférence de six puissances serait le moyen le plus propre pour faciliter cet accord. L'Angleterre pourrait adhérer à la réunion de cette conférence, sans se lier pour cela aux décisions qui y seraient prises; elle conserverait toute sa liberté d'action ultérieure. Mais on pense que ce serait un premier pas de fait dans le sens de l'entente, entente qu'il serait plus facile d'établir dans une réunion commune que par une action isolée.

Mais il est inexact de dire, comme l'a fait un journal anglais, que la France ait officiellement et définitivement pris auprès des puissances l'initiative d'une conférence européenne, initiative qui ne conviendrait ni à sa situation, qui doit être effacée, ni à cette œuvre de conciliation qu'elle a entreprise. Si elle devait prendre cette initiative, elle ne le pourrait que lorsqu'elle serait, à l'avance, assurée de l'adhésion de l'Angleterre et des autres puissances.

Les puissances du Nord semblent encourager la France dans cette œuvre de conciliation.

Le gouvernement français paraît, dans tous ces événements, n'avoir qu'un désir, qui est celui de la pacification en Orient, de l'apaisement de tout conflit, de l'entente des puissances dans le même but d'apaisement.

On conçoit, du reste, que la situation est délicate lorsqu'il s'agit de négocier entre des intérêts qui semblent contradictoires, sans apporter dans ces négociations de froissement pour l'une ou pour l'autre des parties engagées, froissement qui pourrait courber contre le but même que l'on se propose, et qui peut-être pourrait refroidir ou d'un côté ou de l'autre des sympathies précieuses pour la France.

LE RÔLE DU GÉNÉRAL TCHERNAIEFF EN SERVIE.—On a beaucoup parlé du général Tchernaieff, qui venait d'être nommé commandant de l'armée serbe. Les dépêches anglaises le nomment "le conquérant du Turkestan".

Le général Tchernaieff s'est, en effet, distingué, il y a une dixaine d'années, dans les guerres du Turkestan; mais, ayant dépassé ses instructions, il passa en conseil de guerre, quitta l'armée et se fit exilé, à Moscou, puis journaliste à Saint Petersbourg. Comme tous les apôtres du panslavisme, il nourrit à l'égard des Allemagne et des Allemands de vives antipathies, qui, en ce moment, semblent déplacées chez un agent reconnu du gouvernement russe. Au reste, la mission qu'il a est donnée en Servie parait toute spontanée et individuelle. Peut être aussi l'est-ce aller trop vite en besogne que de le nommer du premier coup généralissime de l'armée serbe. Ce que les Anglais oublient quelquefois trop, c'est qu'à côté du gouvernement russe il y a une opinion russe qui a trouvé très surexcitée en ce moment: beaucoup de faits qu'on impute aux intrigues russes, en Angleterre, trouvent par là une explication naturelle.

On écrit de Saint-Pétersbourg, 31 mai:

Il est complètement inexact que le général Tchernaieff ait obtenu l'assentiment du tsar. Des la nouvelle de sa prise de service en Servie, un ordre ministériel l'a privé de sa pension dont il jouissait comme général en réserve.

—Une correspondance parisienne publie les curieux détails qui suivent:

Lorsque Abdul-Medjid se sentit près de mourir, il appela à son chevet son frère et successeur, Abdul-Aziz, pour lui recommander ses enfants. Cette entrevue suprême fut émouvante. Les deux fils de Mahmoud restèrent d'abord silencieux: l'aîné, perdu dans ses pensées; le plus jeune, pleurant. Enfin, Abdul-Medjid découvrit d'un geste rapide son corps, que la maladie et les excès avaient réduit à l'état de squelette, puis l'écria: "Regarde, mon frère, ce que Dieu fait d'un sultan!"

Ce que Dieu fait d'un sultan, le comprend-il bien, Abdul-Aziz, cette pauvre victime des erreurs du mahométisme, des ignorances et des dépravations du harem? Et pourtant Dieu nous garde d'insulter à sa triste fortune, nous Français! Rappelons-nous qu'à la première heure de nos désastres—à l'heure maudite où il ne nous venait que des insultes de l'étranger—le sultan actuel conçut le dessein magnanime de se mettre à la tête de sa flotte, d'aller débarquer à Marseille et de courir aux aux Allemands. Ce n'est pas l'Angleterre qui se serait laissé aller à cet enfantillage de sentiment!

—Le sultan Mourad, qui est le cinquième de ce nom, est né le 21 septembre 1840; il est âgé par conséquent de trente-six ans.

Abdul-Aziz, qui est né le 9 février 1830, est monté sur le trône le 25 juin 1861; il a régné quinze ans et est âgé de quarante six ans; il était le vingt-neuvième sultan depuis la prise de Constantinople.

—Un de nos confrères a trouvé dans le *Standard* de Londres une lettre écrite par Félix Pyat à ce journal, qui, paraît-il, avait dit la vérité sur la Commune de Paris.

Voici cette lettre:

Monsieur,

Dans votre dernier numéro, vous prétendez que la Commune est l'auteur des assassinats (*sic*) des généraux Clément Thomas et Lecomte. Alors vous attribuez probablement à la Commune le massacre (*sic*) des otages.

J'ai l'honneur de vous faire observer que le 18 mars *la Commune n'existait pas encore, et que le 26 mai la Commune n'existait plus.*

Agréez, etc., etc.

FÉLIX PYAT.

—Le *Challenger* vient d'arriver à Sherness, après avoir accompli un grand voyage scientifique autour du monde, qui a duré quatre ans. Ce magnifique laboratoire flottant, à l'aide duquel les savants britanniques ont poussé leurs investigations jusqu'au fond des derniers abîmes océaniques, ne reste ouvert que lundi, mardi et mercredi prochain à l'inspection des hommes de science. Jeudi le *Challenger* sera conduit à Chatam, où l'équipage sera licencié, et où le désarmement aura lieu.

—Un vaisseau de guerre partira pour Tanger à la fin du mois. Il transportera à Marseille l'ambassadeur du Maroc et sa suite. L'empereur envoie plusieurs chevaux arabes non seulement au maréchal de Mac-Mahon, mais encore au roi d'Italie. (*Sémaphore.*)

—D'après la *Correspondance politique* de Vienne, les Miridites, tribu chrétienne de l'Albanie, ont refusé de fournir à la Porte un contingent militaire de 2,000 hommes qu'elle leur demandait; ils ont répondu qu'ils ne pouvaient se passer en ce moment de leurs guerriers.

—La commission d'enquête, sur l'élection de M. Tron d'Ayguesvives (Haute-Garonne), bonapartiste, conclut unanimement à l'invalidation.

—La *Patrie* annonce qu'un *congrès général* de l'Internationale se tiendra à Philadelphie, dans la seconde quinzaine de juillet, et que des ouvriers français y représenteront les frères et amis de nos grandes villes.

—Les journaux allemands annoncent la publication prochaine de la grande carte lunaire dressée par le docteur Schmidt. Cette carte, à laquelle le savant astronome a travaillé pendant trente-quatre ans, contient 35.000 cratères et un nombre considérable de rivières. Elle est publiée aux frais du gouvernement prussien.

—Le "Royal titles bill" et le retour du prince de Galles de l'Inde, fournissent des thèmes amusants aux dessins des journaux satiriques de Londres. Le *Fun*, dans son dernier numéro, représente la reine Victoria venant au-devant de son fils en palanquin sur un éléphant. M. Disraeli, en costume indien, perché sur le cou de l'énorme monture, semble très affairé en sa qualité de cornac. La reine porte les insignes d'impératrice. Derrière elle, on aperçoit John Brown, son domestique de confiance.

Le prince de Galles, qui vient de débarquer à Portsmouth, est qui n'a pas encore quitté son costume de voyage, se range pour laisser passer le cortège. Il jette son cigare et n'en peut croire ses yeux. Que s'est-il donc passé en son absence? "Mais oui, c'est elle! Non, ce n'est, pas elle! Pourtant si, c'est bien maman!"

—On écrit de la Thurgovie:

"Un boucher, nommé Krapf, (de Munchwieden), a trouvé dans l'estomac d'une vache trois pièces de 20 francs et quatre pièces de 10 francs, belles et brillantes. Ce fait extraordinaire n'a pas encore pu être éclairci."

—Un épouvantable accident vient d'arriver aux environs de La Rochelle.

Des jeunes filles qui s'en allaient à Lagord pour la première communion, vêtues de blanc, accompagnées des parents, ont été victimes d'une affreuse catastrophe de voiture.

Le cheval qui les conduisait s'est emporté furieusement et a jeté à bas la voiture dans laquelle se trouvaient les communiantes. Deux des toutes filles ont été tuées net sans avoir pu pousser un soupir. Plusieurs autres ont été jetées à terre avec une violente violence et ont été grièvement blessées.

—Le journal le *Figaro* a été condamné à fr. 500 d'amende, pour reproduction de deux lettres de Rochefort.

UN DUEL TRAGIQUE.—Deux officiers belges se sont battus en duel à Bruxelles, et l'un des deux combattants a été tué. Le *Figaro* donne les détails suivants sur cette rencontre:

"Le capitaine Van-Heeck, du 14e de ligne, avait épousé une jeune fille d'une rare beauté, Mlle Marie Froucq.

"A tort ou à raison, il crut que sa femme avait une intrigue avec le lieutenant Marchal.

"Il introduisit d'abord une instance en divorce, puis enfin, dimanche dernier, il envoya une provocation au lieutenant.

"Les capitaines Cesuvort et Boxo, témoins de M. Van-Heeck; les lieutenants baron de Zérézo de la Tejada et de Wetter, témoins de M. Marchal, décidèrent que le duel devait être sérieux.

"Les messieurs choisirent pour lieu du combat la manège de l'établissement de l'Ecole de guerre (abbaye de la Cambre). La rencontre était fixée à quatre heures et demie du matin.

"Le capitaine Van Heeck avait le choix des armes: il prit le pistolet de combat.

"Le premier coup, à trente-cinq mètres, fut nul. Avant de tirer, M. Marchal déclara qu'il n'était pas coupable.

"On passa outre.

"Après avoir essuyé le feu de son adversaire, M. Marchal tira en l'air.

"Son adversaire déclara ne pas vouloir accepter de générosité.

"Les deuxième et troisième coups ne portèrent pas.

"Cinq heures allaient sonner et le service de l'Ecole devait commencer.

"—Dépêchons-nous, cria-t-on.

"Les combattants se rapprochèrent à 25 mètres. Le capitaine Van-Heeck fut atteint en pleine poitrine.

"Les témoins ont été mis aux arrêts.

"On a enterré hier samedi, à deux heures, le capitaine Van-Heeck, qui est très regretté. C'était un excellent officier."

"Le duel s'est passé très loyalement.

"Le conseil de guerre va statuer sur cette affaire."

LE DUEL DE BRUXELLES.—Le conseil de guerre de la province de Brabant a jugé le lieutenant Marchal, qui a tué le capitaine Van Hecke dans le duel qui a fait tant de bruit ces jours derniers. Les quatre témoins sont également au banc des prévenus. Le jugement admet en faveur des inculpés des circonstances atténuantes, résultant des sérieux et persistants efforts faits pour calmer l'affaire, de ce que le lieutenant Marchal a commencé par tirer en l'air et de ce que l'attitude du capitaine Van Hecke allait jusqu'à l'injure et la menace de souffleter son adversaire, et condamne le premier prévenu à trois mois de prison, les autres derrière à un mois de la même peine et à 100 fr. d'amende chacun.

—Le *Courrier de France* demande des poursuites contre le *Pays* pour avoir osé écrire les lignes suivantes:

Si le maréchal de Mac-Mahon se fait illusion sur ce qui l'attend alors, il est réellement bien bon.

Il sera mis dehors, et rapidement, en admettant qu'il dure jusque-là physiquement et moralement;

Et alors?.... Et alors, citoyens, vous ferez bêtises sur bêtises, fautes sur fautes, infamies sur infamies.

La République de la canaille remplacera la République athénienne de M. de Marcère.

Gambetta lui-même sera débordé, sera dénoncé comme trop modéré.

La Montagne, suivant la loi logique et naturelle, remplacera la Gironde.

Et alors?....

Et alors, citoyens, nous nous trouverons en présence d'un tel gâchis que le premier général venu trouvera qu'il lui porte à son honneur de balayer tout cela, ne serait-ce que pour éviter le balayage par les Allemands; et.... voilà comment l'Empire reviendra.

Que faut-il de temps pour cela?

Trois ans au plus, et peut-être moins.

C'est à vous, citoyens, à nous prouver que nous avons tort, et de croire à cette hypothèse, et à nous faire une existence si douce, que nous n'en soyons jamais réduits à souhaiter d'être ainsi délivrés de la forme républicaine, qui est bien certainement la forme la plus suave que nous connaissons.

NETTOYAGE DES CEPS DE VIGNE.—Un gant à maille d'acier, inventé par M. Sabatié pour nettoyer les ceps de vigne par le enlèvement des vieilles écorces, a été présenté récemment à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Le *Bulletin* de cette Société publie le rapport qui a été fait par le comité d'agriculture sur cette invention:

"Le gant est divisé en deux parties, l'une pour le pouce et l'autre pour les quatre doigts de la main, et il est disposé de manière à servir aux deux mains alternativement. Il est recouvert par un tissu en mailles d'acier plates, s'enchevêtrant les unes dans les autres; chaque anneau a reçu une soudure un peu suivie; le poids de cet appareil est de 750 grammes et n'arien d'incommode.

"Le nettoyage fait ainsi est très simple: c'est la pression de la main gantée qui l'opère. Les mailles ricochent les écorces, les parties qui peuvent se détacher se séparent rapidement et rendent le tronc net et propre. Un homme peut nettoyer ainsi quatre à cinq cents grandes souches par jour, ou nettoyer et gratter huit à neuf cents échalas, et à aucune époque le gant ne s'écrasse; il se nettoie de lui-même sous l'action de la main qui le presse.

"Ce nettoyage n'est pas seulement utile à la vigne; il est appliqué très avantageusement aux arbres fruitiers, et avec ce gant on enlève facilement les mousses et les lichens qui ne produisent à ces arbres et qui servent de refuge aux insectes dont les attaques nuisent aux récoltes de fruits."

LE TIR FÉDÉRAL A LAUSANNE.—Les comités redoublent de zèle et d'activité, les ouvriers taillent le bois, lèvent la terre, les provisions s'accumulent, on prépare les habits de fête, les drapeaux et les drapeaux pour le grand tir fédéral de juillet prochain. La grande prairie de Beaulieu est ravinée par des nuées d'ouvriers qui travaillent aux bâtiments de la fête.

La cantine pourra abriter de 6 à 7,000 personnes et loger le bataillon des gens de service, fort de 500 cuisiniers, marmitons, sommeliers et sommelières. Le pavillon des prix est un chef d'œuvre de goût oriental; il coûte 20 à 25,000 fr. Les invités seront nombreux: les Lyonnais ont accepté l'invitation cordiale qui leur a été adressée: ils seront au moins 3,000; les Mâconnais ont promis un contingent considérable, et déjà des bateaux à vapeur se préparent à multiplier leurs services. Si le beau temps s'y prête, la fête sera splendide. Les Vaudois profiteront de cette occasion pour accueillir avec le plus cordial empressement leurs excellents amis de France.

—Les journaux de Lyon du 27 mai nous apportent des détails d'un orage violent qui a éclaté vendredi à onze heures sur cette ville et sur les plaines du Dauphiné. La foudre est tombée sur la caserne de la Part-Dieu qui, malgré les instructions de l'Académie des sciences, est dépourvue de paratonnerres. Quatre chevaux, dont le prix est été presque suffisant pour protéger l'édifice, ont été tués. Trois soldats ont été grièvement blessés. Un d'eux était couché sur son lit, auquel le fluide a mis le feu. C'est une circonstance très rare, mais qui s'explique parce que les lits militaires sont en fer. Le fluide a du reste suivi les parties métalliques de l'édifice et notamment les colonnes de fer. Un des soldats fulguré a en le bouton de son épaulette enlevé, ainsi que son képi, toujours en vertu des mêmes affinités naturelles.

—Le *Courrier du Nord* raconte l'histoire suivante, qui serait arrivée dans une maison de campagne près de Saint-Amand.

"Depuis quelque temps, Mme D.... s'apercevait de vols assez nombreux de bijoux et de dentelles qui se faisaient chez elle. La fidélité de ses gens était éprouvée; les malfaiteurs ne pouvaient guère s'introduire du dehors; on commençait à parler d'êtres surnaturels.

"Sur ces entrefaites arrive à la maison le fils de cette dame, jeune officier de retour d'Afrique. On lui raconte ce qui se passe; l'officier promet d'avoir raison des voleurs, qu'ils viennent de ce monde ou d'un autre. Il prend un pistolet et se place le soir à l'entrée d'un long corridor qui dessert toute la maison. Jusqu'à une heure du matin, il reste solitaire et n'entend rien; mais bientôt une ombre apparaît dans le fond du couloir. L'officier arme son pistolet et fait feu.

"Heureusement, le coup ne part pas; mais, à la lueur produite par l'explosion de la capsule, le jeune officier a reconnu sa mère et se lance à son secours. Le mystère est alors expliqué: c'était Mme D.... elle-même, qui, étant somnambule, enlevait de son appartement tout ce qu'il y avait de plus précieux et le portait dans une armoire du corridor, où tous les objets disparus ont été retrouvés."

—Au moment où Arsène Houssaye se présente à l'Académie, il n'est pas hors de propos de rappeler une anecdote dont il a été le héros:

Il était alors le directeur de la Comédie-Française, et le père Dumas venait de fonder son journal le *Mousquetaire*.

Dans une boutade, Dumas commença un jour son article par cette phrase: "Le Théâtre-Français croit peut-être qu'il est amusant?"

Houssaye, prévenu par des indiscrétions, que l'article devait paraître le lendemain matin, composa ainsi l'affiche de son théâtre:

AUJOURD'HUI

Les Demoiselles de Saint-Cyr, par Alexandre Dumas;

Le Mari de la Veuve, par Alexandre Dumas.

DEMAIN

Mademoiselle de Belle Isle, par Alexandre Dumas;

Romulus, par Alexandre Dumas.

—La femme Blick, de la Madeleine (Nord), a mis au monde trois grosses et belles filles très disposées à vivre.

—Un léopard, échappé (tout récemment d'une ménagerie, à Montauban, dit le *Propagateur du Lot*, a été vu dans les environs de Puylaroque (Tarn-et-Garonne), se dirigeant du côté de Limogne.

Il paraît qu'il a déjà commis quelques ravages sur des troupeaux de moutons. Sa présence a été signalée dans le département du Lot, et le préfet a décidé qu'un prime de 100 fr. serait accordée à celui qui tuerait cette bête.

—En versant une demi-tasse, un garçon de café arrose largement le pantalon d'un monsieur auquel il s'empresse d'ailleurs d'adresser des excuses.

Le monsieur, froidement.—Mon ami, il faut vous marier.

Le garçon.—Me marier?

Le monsieur.—C'est évident; vous n'êtes pas fait pour rester garçon.

SPECTACLES, BALS, &c.

Grand Pique nique de Pompiers,

—DONNÉ PAR LE—

VOLUNTEER FIRE CO, No 1,

—ET LE—

VIGILANT FIRE CO., No 3,

Aux Fair Grounds,

LES DIMANCHES, 18 et 25 JUIN 1876.

Prix du billet.....50 cents.

Gratis pour les dames et les enfants.

Un coupon attaché à chaque billet donne au porteur la chance de gagner un des lots suivants:

1o Une montre et une chaine en or, pour un monsieur;
2o Une montre et une chaine de dame, en or;
3o Une machine à coudre, de singer;
4o Une montre en or, pour un monsieur;
5o Une paire de bracelets de dame;
6o Un fourneau de cuisine, Fisk;
7o Une pipe en écume de mer;
8o Une canne à tête d'or.

PROGRAMME.

Courses de ponies, pour tous, un mille; prix, $10.
Courses au trot, un mille à la fois, pour les chevaux qui n'ont jamais excédé 2:45; prix, $20.
Course d'un mille, pour tous; prix, $20.
Course à l'amble, un mille à la fois, pour tous; prix, $15.
Course de ponies de moins de 14 mains, un mille; prix, $10.
Course de mulets, un mille. Le dernier mulet aura le prix; prix, $10. Personne ne pourra se servir de son propre mulet.
Course au trot, pour les chevaux de pompes à bras, un mille, pour tous les chevaux du département de la Nlle Orléans, de district, d'Alger et de Carrollton. Prix, $25.
Défi—Course entre le "Baker Horse" du No 1 et le "Lion" du No 2, attelés à des pompes à bras—un mille—bourse de $200.
Course au trot, de charettes de laitiers, un mille. Prix, $10.
Course au trot, de charettes de bouchers. Prix, $10.
Course au trot, de hose carriage, un mille, pour tous les chevaux des quatre départements. Prix, $20.
Défi—Course entre le cheval "Ramson" du No 1 et le cheval "Baker" du No 2, attelés à des hose carriages, un mille, au trot, pour 2 barils de bière.
Le foreman de chaque compagnie conduira son cheval.
Course de petits vendeurs de journaux—1/4 de mille. Prix, $2.50.
Course à pieds—100 yardes—pour tous les membres du département. Prix une Chemise de Hivre.
Course, au trot, d'attelages de deux chevaux, pompes à vapeur, un mille, pour toutes les compagnies des quatre départements. Prix, $25.
Jet d'eau, par 100 pieds de tuyaux. Prix, $100 et les cornes du "Champion" du Volunteer No 1 pour toutes les pompes à vapeur du département. Les compagnies suivantes ont jusqu'à l'injure et la menace de souffleter son adversaire, et condamne le premier prévenu à trois mois de prison, les autres derrière à un mois de la même peine et à 100 fr. d'amende chacun.

Il y aura en outre beaucoup de jeux en plein champ, sous la direction du comité—course au sac, course de brouette, cochon à la queue graissée, poteau graissé, &c.

Grand bal sur la plateforme et dans la bâtisse en briques.

La musique sera exécutée par le Crescent City Band et le Fair Fortune's Band.

Les barraques, les buvettes, &c., pour ce pique-nique seront vendus, aux Fair Grounds, le dimanche, 11 Juin, à 11 heures du matin.

Toutes les applications d'entrée et toutes les communication, doivent être adressées à

F. BOHNEN—SEC.
Chairman du Comité.
No. 33 rue du Camp

4juin—an 18

Jardin de Wenger

11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins. Le Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.

Le plus grand orgue orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit. 13jan—an

Hibernia Insurance Company,

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président.
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains.....$213.424
Pertes payées.....74,741
Bénéfice net.....68.438

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin, John Henderson,
Thomas King, John G Ryan,
Thos. Gilmore, W. J. Castell,
John T. Gibbons, Jas. A. Girdner,
William Hart, Emile Gauche,
David Jackson, John R. Hanna.

F. J. Gaspiel.

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 10 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois: un dividende de 4 pour cent sur le capital payé et un dividende de 25 pour cent sur les primes payées par les actionnaires—ce qui fait, avec la réfaction (rebate), 40 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des bilans donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payés en plein se payeront, au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater de 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Nlle-Orléans, 12 mai 1876. 21mai—21 25,4,11,18juin

H. CASSIDY,

FABRICANT DE VOILES

ET

Agent pour la vente du Duck Coton.

JE SIGNALE à l'attention des hommes de chemins de fer et des autres mon grand stock de DUCK COTON de toutes les largeurs et qualités. Je les offre en gros, aux prix des fabriques.

On trouvera constamment chez moi toute espèce de TENTES et PARLARTS, des drapeaux de toutes les NATIONS, &c., que je fais et que j'offre aux prix les plus raisonnables. Mon expérience de quarante ans à la Nouvelle-Orléans m'autorise, j'espère, à garantir mon travail sous le rapport de la qualité et des prix.

H. Cassidy,

Au No 95 de la rue du Camp, près Poydras

20avril—3m

Institution de Mlle Deirance,

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé

PAR MLLE SUZANNE LARRIEU,

Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 80 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Les cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandisque sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.

Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 4avril—

ANT. CARRIÈRE O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

7aout—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Française et Victoria.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix quidéfient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

27avr76—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieilla-Levée et Bienville,

19 juil 76—1an Nlle-Orléans

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.....Rue DECATUR.....73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes stimulant doucement et toniques et toniques. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle